

---

# PARLEMENT WALLON

SESSION 2009-2010

---

20 MARS 2010

## **PROJET DE MOTION**

**déposé en conclusion de l'interpellation  
de M. Jamar à M. Furlan, Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville,  
sur « les compensations liées à l'implantation d'éoliennes »**

par

M. Jamar et Consorts

# **PROJET DE MOTION**

**déposé en conclusion de l'interpellation  
de M. Jamar à M. Furlan, Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville,  
sur « les compensations liées à l'implantation d'éoliennes »**

Le Parlement wallon,

Ayant entendu l'interpellation de Monsieur Jamar à Monsieur Furlan, Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, sur « les compensations liées à l'implantation d'éoliennes », et la réponse du Ministre,

demande,

- que le Gouvernement établisse dans les 2 mois un cadre actualisé pour l'implantation d'éoliennes en Région wallonne;
- qu'une classification au sein du Gouvernement soit apportée au niveau de ces « compensations ».

H. JAMAR

J.-P. WAHL

G. MOUYARD

FL. PARY-MILLE

M. NEVEN